

LE POLE ALPES-MARITIMES (06)
DU CEN PACA RECHERCHE UN(E)

**Chargé(e) de mission 'Zones humides' – animateur(-rice)
territorial(e)**

Disponibilité au plus tôt

*Ensemble, contribuons à la préservation durable
des zones humides à l'échelle locale et départementale !*

Structure

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA), membre de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, est une association loi 1901 à but non lucratif, créée en 1975. Il emploie à ce jour plus de 55 salariés permanents répartis sur 6 établissements et intervient sur l'ensemble de la région.

Acteur majeur de la protection de la nature et de la biodiversité, le CEN PACA a pour finalité de préserver le patrimoine naturel de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il gère plus de 110 sites à l'échelle de la région, dont trois réserves naturelles. Il anime dix plans nationaux d'actions "espèces" ou leur déclinaison régionale, et gère un établissement recevant du public, l'écomusée de la Crau basé à Saint-Martin de Crau. Le CEN PACA anime également la politique de partage des connaissances (SINP, ZNIEFF, Atlas...) et accompagne un grand nombre d'acteurs du territoire pour la prise en compte de la biodiversité. Le conservatoire anime la mise en œuvre de trois documents d'objectif Natura 2000 et accompagne les acteurs du territoire pour l'émergence de projets en faveur de la conservation de la biodiversité et notamment des zones humides.

Contexte

Le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur œuvre sur le territoire régional à l'accompagnement de la politique en faveur des zones humides auprès des différents acteurs concernés : décideurs, propriétaires et usagers, mais plus particulièrement élus et collectivités.

Il a réalisé les inventaires départementaux des zones humides des six départements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ainsi, l'ensemble du territoire a été inventorié et une hiérarchisation des priorités d'intervention en faveur des zones humides a été conduite.

Le Conservatoire informe et conseille les acteurs territoriaux sur les enjeux présents dans leurs territoires de compétence et de vie et les accompagne dans la définition de stratégies locales de préservation (Plan de gestion stratégique des zones humides) et la définition et la mise en œuvre des programmes opérationnels.

Les zones humides ont fortement régressé en France et celles situées sur le territoire maralpin (incluant les bassins versants limitrophes 83 et 04), là où la pression d'urbanisation est plus forte, sont en situation critique.

C'est dans ce contexte que le (la) Chargé(e) de mission 'Zones humides' – Animateur(-rice) territorial(e) intègrera l'équipe « Alpes-Maritimes » sous l'autorité du Responsable du pôle.

Situé sur le littoral azuréen et à proximité du Haut-Pays Alpin, le Pôle Alpes-Maritimes, basé à Antibes (06160), comprend 3 salariés.

La prise de fonction est souhaitée au plus tôt.

Missions

Le (la) Chargé(e) de mission 'Zones humides' – Animateur(-rice) territorial(e) assurera les missions en faveur de préservation des zones humides à différentes échelles. Les missions concernent :

Gestion de zones humides sur les bassins versants des Alpes-Maritimes (06 majoritairement, à la marge (limites administratives sur le 83 et 04))

- Définir une stratégie d'intervention en faveur des zones humides à différentes échelles en lien avec les gestionnaires de bassins et de cours d'eau (Plan Stratégique de Gestion des zones humides) ;
- Hiérarchiser et programmer un plan d'actions opérationnel en faveur des zones humides ;
- Préfigurer la déclinaison opérationnelle à l'échelle des sites (fiches actions, cahiers des charges) ;
- Réaliser des inventaires complémentaires et caractériser les zones humides, définir leur rôle fondamental dans la fonctionnalité des trames bleues et turquoise ;
- Synthétiser les données, rédiger des rapports techniques, produire des outils d'atlas cartographique, et présenter des résultats associés aux études réalisées ;

Animation territoriale sur les Alpes-Maritimes (06)

- Accompagner la mise en œuvre d'actions de préservation, de gestion, de restauration sur des zones humides à priorité d'action auprès des usagers et acteurs locaux ;
- Communiquer et sensibiliser aux enjeux des milieux humides pour renforcer la mobilisation autour de ceux-ci ;
- Répondre à des sollicitations de collectivités ou de porteurs de projets volontaires ;

- Participer aux instances territoriales de gestion de l'eau (comités de rivières, comités de suivis divers) ;
- Contribuer à l'élaboration des dossiers techniques et financiers dans le montage de projets (réponse à des appels à projets, demande de subventions (Agence de l'eau), etc.).

Profil recherché

Expérience dans le domaine de la gestion des eaux et des milieux aquatiques et de l'expertise exigée : 1 an minimum

Formation : niveau Licence 3 ou Master en écologie souhaité

(participation aux inventaires zones humides, élaboration de cahier des charges, de mesures de gestion en faveur des zones humides, animation territoriale et de réseau d'acteurs et de projets de territoire (contrats de rivière/GEMAPI))

Connaissances et savoir- faire :

- Politiques publiques et programmes en faveur de la préservation des milieux aquatiques et des zones humides (DCE, Loi sur l'eau, GEMAPI, etc.) ;
- Ecologie et fonctionnalités des zones humides ;
- Connaissances élémentaires en pédologie ;
- Fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau ;
- Expérience pratique de l'animation d'acteurs, de l'échange avec les partenaires institutionnels (administrations, collectivités), du contact avec les acteurs locaux (agriculteurs, propriétaires...) ;
- Maîtrise SIG (QGIS) ;
- Maîtrise du Pack office.
- Qualités rédactionnelles ;
- Qualités oratoires (savoir parler en public) ;
- Conduire des réunions avec des partenaires, des élus, des usagers, des acteurs locaux ;
- Animer et concerter des réseaux d'acteurs, des groupes de travail et de dynamiques de territoire.

Savoir- faire organisationnels et savoir- être :

- Autonome ;
- Rigoureux, méthodique et organisé ;
- Respect des procédures et des délais ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Être à l'écoute, disponible et adaptable ;
- Goût du travail en équipe ;
- Sens de la collaboration et du partage de l'information.

Conditions d'emploi et de rémunération

Contrat à durée déterminée 12 mois - 35 heures hebdomadaires.

Rémunération selon la grille de la convention collective ECLAT groupe E, coefficient de base 325 points (2 200 € brut mensuel) + reconstitution de carrière le cas échéant.

Négociable selon profil et expérience.

Poste basé à Antibes (06) ou au Cannet des Maures (83)

Merci d'envoyer votre candidature (curriculum vitae et lettre de motivation) à : rh@cen-paca.org

Objet du mail : Candidature CM Zones humides

Date limite de candidature : 07/07/2023

Premiers entretiens à partir du : 07/06/2023

Pour tout renseignement sur le poste :

Anaïs SYX – anaïs.syx@cen-paca.org ou 06.33.61.14.65